

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**Municipalité de la Paroisse de Sainte-Anne-des-Lacs**

**Séance ordinaire du Conseil municipal de la Paroisse de Sainte-Anne-des-Lacs tenue au 773, chemin Sainte-Anne-des-Lacs, Sainte-Anne-des-Lacs (Québec) J0R 1B0, le 12 septembre 2011 à 20h00 au lieu et à l'heure ordinaires des séances :**

**Sont présents : Messieurs Serge Grégoire, Jacques Geoffrion, Sylvain Charron, André Lavallée, ainsi que Mesdames Monique Monette-Laroche et Luce Lépine, conseillères, formant quorum sous la présidence de Monsieur Claude Ducharme, maire.**

**Est également présent Monsieur Jean-François René, directeur général.**

**À 20h05, le maire déclare la séance ouverte.**

**No 3744-09-2011**  
Adoption de  
l'ordre du jour

Il est proposé par Madame Monique Monette-Laroche, conseillère, appuyée par Monsieur Jacques Geoffrion, conseiller et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour tel que proposé.

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
- 2.1 Mot du maire et des conseillers
3. Questions écrites d'intérêt public
4. Adoption du procès-verbal du 8 août 2011

**5. Finances, Administration et Greffe**

- 5.1.1 Comptes payés et à payer
- 5.1.2 Dépôt des états financiers et états comparatifs
- 5.2 Autorisation de dépenses
- 5.3 Formation ADMQ – d.g.
- 5.4 Colloque ADMQ – d.g.
- 5.5 Antennes de télécommunication de Roger's Communications inc.
- 5.6 Antennes de communication de Videotron
- 5.7 Renouvellement de la marge de crédit avec la Caisse populaire Desjardins de la Rivière-du-Nord
- 5.8 Formation des comités
- 5.9 Avis de motion – projet de règlement relatif au traitement des élus municipaux
- 5.10 Adoption du projet de règlement numéro 227-1-2011 relatif au traitement des élus municipaux

**6. Travaux publics**

- 6.1 Contrat – cueillette, transport et dispositions des résidus domestiques et des matières recyclables
- 6.2 Contrat – déneigement des stationnements municipaux et du parc Parent
- 6.3 Contrat – sable pour chemins d'hiver 2011-2012
- 6.4.1 Politique de déneigement des chemins privés

## Séance ordinaire du 12 septembre 2011

- 6.4.2 Avis de motion – règlements décrétant l'entretien hivernal des chemins privés Paquin, des Pervenches, des Oiseaux, des Capelans, des Mulots, des Orignaux, des Pensées (partie); des Petits-Soleils, de la Plume-de-feu, de l'Omble, des Capelans et des Oies
- 6.5 Appel d'offres – municipalisation du chemin des Cardinaux
- 6.6 Municipalisation du chemin des Oeillets
- 6.7 Abolition d'une partie du chemin du Muguet
- 6.8 Politique de déneigement des chemins

### **7. Loisirs, Culture et Vie communautaire**

- 7.1 Prolongement de contrat – consultante en développement culturel du Conseil de la Culture
- 7.2 Méchoui – Club Optimiste de Ste-Anne-des-Lacs
- 7.3 Prolongation d'embauche de Chantal Leblanc au Service des Loisirs

### **8. Urbanisme**

- 8.1 Formation Association québécoise d'urbanisme

### **9. Sécurité publique et Incendie**

- 9.1 Accès communications
- 9.2 Nomination d'un officier-lieutenant

### **10. Environnement**

- 10.1 Constat d'infraction – 1, des Chênes
- 10.2 Démission de Thomas Gallenne – CCE
- 10.3 Formations COMBEQ
- 10.4 Dépôt du diagnostic et recommandations de protection et d'aménagement de l'Île Benoit de Terre et Habitats
- 10.5 Dépôt de Progestion MEC – déversement d'huile Lac Guindon

- 11. Varia
- 12. Correspondance
- 13. Période de questions
- 14. Levée de la séance

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Mot du maire  
et des conseillers

Questions  
écrites d'intérêt  
public

Pétition contre la circulation excessive à Sainte-Anne-des-Lacs reçue le 2 septembre 2011.

Association des citoyens de Sainte-Anne-des-Lacs – déneigement des chemins.

Séance ordinaire du 12 septembre 2011

**No 3745-09-11**  
Adoption du  
procès-verbal  
du 8 août 2011

Il est proposé par Madame Luce Lépine, conseillère, appuyée par Madame Monique Monette-Laroche, conseillère et résolu à l'unanimité:

D'approuver le procès-verbal du 8 août 2011.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**No 3746-09-11**  
Comptes payés  
et à payer

Madame Monique Monette-Laroche ne participe pas aux délibérations sur cette question, compte tenu que son fils est directement concerné par cette dernière et s'abstient de voter.

Il est proposé par Monsieur Jacques Geoffrion, conseiller, appuyé par Madame Luce Lépine, conseillère et résolu à l'unanimité:

D'accepter la liste des comptes payés au 31 août 2011 pour un montant de 43 720.38\$ - chèques numéros 6221 à 6336.

D'accepter la liste des comptes à payer pour le mois d'août 2011 au montant de 171 355.32\$ - chèques numéros 6337 à 6455.

D'accepter les états comparatifs et états financiers.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Dépôt des états  
comparatifs et  
états financiers

Les états comparatifs et états financiers au 31 août 2011 sont déposés au Conseil.

**No 3747-09-11**  
Autorisation de  
dépenses

Attendu que certaines factures totalisent des sommes excédant 2000\$ chacune.

Il est proposé par Madame Monique Monette-Laroche, conseillère, appuyée par Monsieur Sylvain Charron, conseiller et résolu à l'unanimité:

D'autoriser les dépenses suivantes :

MRC des Pays-d'en-haut	2 182.90\$
MRC des Pays-d'en-haut	2 376.93\$
MRC des Pays-d'en-haut	11 062.18\$
Corporation financière Mackenzie	7 247.62\$

Séance ordinaire du 12 septembre 2011

SSQ Groupe financier 2 885.25\$

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

c.c. : Technicienne à la comptabilité

**No 3748-09-11**  
Formation  
ADMQ

Attendu que l'ADMQ offre une formation sur le code d'éthique des employés municipaux.

Il est proposé par Monsieur Serge Grégoire, conseiller, appuyé par Madame Luce Lépine, conseillère et résolu à l'unanimité:

D'autoriser le directeur général à assister à la formation offerte par l'ADMQ à Val-David les 10 novembre 2011 au coût de 130\$ taxes en sus ainsi que tous frais inhérents.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

c.c. : Technicienne à la comptabilité

**No 3749-09-11**  
Colloque ADMQ –  
d.g.

Attendu que le colloque annuel de l'ADMQ se tiendra à l'Hôtel du Lac à Mont-Tremblant les 20 et 21 octobre 2011.

Il est proposé par Madame Monique Monette-Laroche, conseillère, appuyée par Monsieur André Lavallée, conseiller et résolu à l'unanimité:

D'autoriser le directeur général à assister à ce colloque au coût de 185\$ incluant les taxes et le service ainsi que tous frais inhérents.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

c.c. : Technicienne à la comptabilité

**No 3750-09-11**  
Antennes de  
télécommunication  
de Rogers  
Communications  
inc.

Il est proposé par Madame Luce Lépine, conseillère, appuyée par Monsieur Jacques Geoffrion, conseiller et résolu à l'unanimité:

De désapprouver le projet d'implantation du système d'antennes

Séance ordinaire du 12 septembre 2011

présenté par Rogers Communications inc.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

c.c. : Directeur du Service de l'Urbanisme

**No 3751-09-11**  
Antennes de  
communication  
de Vidéotron

Il est proposé par Monsieur Jacques Geoffrion, conseiller, appuyé par Madame Monique Monette-Laroche, conseillère et résolu à l'unanimité:

De désapprouver le projet d'implantation du système d'antennes présenté par Vidéotron.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

c.c. : Directeur du Service de l'Urbanisme

**No 3752-09-11**  
Renouvellement  
de la marge  
de crédit  
avec la  
Caisse  
Populaire  
Desjardins de la  
Rivière-du-Nord

Il est proposé par Madame Luce Lépine, conseillère, appuyée par Madame Monique Monette-Laroche, conseillère et résolu à l'unanimité:

De renouveler la marge de crédit avec la Caisse populaire Desjardins de la Rivière-du-Nord.

Que le directeur général de la municipalité soit et est autorisé, à signer pour et au nom de la municipalité ledit renouvellement de la marge de crédit ainsi que tous documents s'y rapportant.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

c.c. : Technicienne à la comptabilité  
Caisse populaire Desjardins de la Rivière-du-Nord

**No 3753-09-11**  
Formation des  
comités

Il est proposé par Madame Monique Monette-Laroche, conseillère, appuyée par Monsieur Jacques Geoffrion, conseiller et résolu à l'unanimité :

De nommer les conseillers suivants comme représentants du Conseil aux différents services :

Comité consultatif d'Urbanisme : Jacques Geoffrion et André Lavallée

Comité consultatif d'Environnement : Serge Grégoire et Luce Lépine

Séance ordinaire du 12 septembre 2011

Travaux publics : Jacques Geoffrion et André Lavallée

Finances, Administration et Ressources humaines : Monique Monette-Laroche et Sylvain Charron

Sécurité publique et Incendie : Serge Grégoire et Sylvain Charron

Loisirs, Culture et Affaires communautaires : Luce Lépine et Monique Monette-Laroche

Accès routier : André Lavallée et Sylvain Charron

Le maire est membre d'office sur tous les comités.

La présente abroge la résolution numéro 3093-11-09.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

c.c.: Technicienne à la comptabilité

Avis de motion –  
projet de règlement  
numéro 227-1-2011  
relatif au  
traitement des  
élus municipaux

Avis de motion est donné par Monsieur Jacques Geoffrion, conseiller, de la présentation à la présente séance du projet de règlement numéro 227-1-2011 relatif au traitement des élus municipaux.

Une dispense de lecture est demandée et tous les conseillers déclarent avoir reçu une copie dudit règlement.

**No 3754-09-11**  
Adoption du  
projet de  
règlement  
227-1-2011  
relatif au  
traitement des  
élus municipaux

### **PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 227-1-2011 RELATIF AU TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX**

ATTENDU QUE la *Loi sur le traitement des élus municipaux* (L.R.Q., c. T-11.001) détermine les pouvoirs du Conseil en matière de fixation de la rémunération;

ATTENDU QUE le conseil désire modifier le règlement relatif au traitement des élus municipaux;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a été donné par Monsieur Jacques Geoffrion, conseiller, lors de la séance ordinaire tenue le 12 septembre 2011.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Monique Monette-Laroche, conseillère, appuyée par Monsieur Jacques Geoffrion, conseiller et résolu à l'unanimité que le présent projet de règlement numéro 227-1-2011 soit adopté :

Séance ordinaire du 12 septembre 2011

#### **ARTICLE 1**

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

#### **ARTICLE 2**

Le présent règlement modifie le règlement numéro 227-2010.

#### **ARTICLE 3**

Le texte de l'article 5 du règlement 227-2010 est remplacé par le texte suivant :

***« Une rémunération additionnelle de 60\$ par mois est de plus accordée à tous les élus, membres des comités suivants :***

- ***Comité Consultatif d'Environnement***
- ***Comité Consultatif d'Urbanisme***
- ***Comité de la Sécurité publique***
- ***Comité des Travaux publics***
- ***Comité des Loisirs, Culture et Vie communautaire***
- ***Comité Administration, Finances et Ressources humaines***

***Cette rémunération additionnelle est payée seulement si le membre du conseil a été présent à la réunion du comité ci-haut mentionné. »***

#### **ARTICLE 4**

Le présent règlement prend effet à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2011.

#### **ARTICLE 5**

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

---

Claude Ducharme  
Maire

---

Jean-François René  
Directeur général et  
secrétaire-trésorier

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Séance ordinaire du 12 septembre 2011

**No 3755-09-11**  
Contrat – cueillette,  
transport et  
dispositions des  
résidus  
domestiques  
et des matières  
recyclables

Attendu que des soumissions ont été demandées pour la cueillette, le transport et la disposition des résidus domestiques et des matières recyclables;

Attendu qu'une seule soumission a été reçue, soit celle de Sani-Services G. Thibault & Fils inc.

En conséquent des attendus qui font partie intégrante de la présente résolution.

Il est proposé par Monsieur Jacques Geoffrion, conseiller, appuyé par Madame Monique Monette-Laroche, conseillère et résolu à l'unanimité:

D'octroyer un contrat d'un (1) an à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012 à Sani-Services G. Thibault & Fils inc. pour la cueillette, le transport et la disposition des résidus domestiques une fois par semaine toute l'année, le lundi, au coût de 191 200\$ taxes en sus, avec possibilité de deux (2) renouvellements d'un (1) an, soit 198 840\$ taxes en sus pour l'année 2013 et 206 780\$ taxes en sus pour l'année 2014.

D'octroyer un contrat d'un (1) an à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012 à Sani-Services G. Thibault & Fils inc. pour la cueillette, le transport et la disposition des matières recyclables toutes les deux semaines, le jeudi, au coût de 86 320\$ taxes en sus, avec possibilité de deux (2) renouvellements d'un an, soit 89 760\$ taxes en sus pour l'année 2013 et 93 340\$ taxes en sus pour l'année 2014.

Le tout conformément au devis et aux soumissions déposées.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

c.c.: Directeur du Service des Travaux publics  
Technicienne à la comptabilité  
Sani-Services G. Thibault & Fils inc.

**No 3756-09-11**  
Contrat –  
dénéigement des  
stationnements  
de l'hôtel de ville,  
de la caserne  
et du 5, des Oies

Attendu que des soumissions, par invitations écrites, ont été demandées pour le déneigement des stationnements de l'hôtel de ville, de la caserne et du 5, des Oies;

Attendu que les soumissions reçues sont les suivantes :

	Non sablé	Sablé
Demers & Potel inc	5 125.00\$	5 600.00\$
Excavation Kevin Barrett	2 882.00\$	65\$/h

Tous les prix excluent les taxes.

En conséquent des attendus qui font partie intégrante de la présente résolution.

Il est proposé par Madame Luce Lépine, conseillère, appuyée par



Séance ordinaire du 12 septembre 2011

Monsieur Jacques Geoffrion, conseiller et résolu à l'unanimité:

D'octroyer le contrat pour le déneigement (non sablé) des stationnements de ***l'Hôtel de Ville, de la caserne et du 5, des Oies*** à Excavation Kevin Barrett pour la somme de 2882\$ taxes en sus, le tout conformément au devis et à la soumission déposée.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

c.c.: Directeur du Service des Travaux publics  
Technicienne à la comptabilité  
Excavation Kevin Barrett

**No 3757-09-11**  
Contrat –  
déneigement du  
stationnement  
de la bibliothèque  
et des loisirs

Attendu que des soumissions, par invitations écrites, ont été demandées pour le déneigement du stationnement de la bibliothèque et des loisirs;

Attendu que les soumissions reçues sont les suivantes :

	Non sablé	Sablé
Demers & Potel inc	4 280.00\$	4 685.00\$
Excavation Kevin Barrett	1 589.00\$	65\$/h

Tous les prix excluent les taxes.

En conséquent des attendus qui font partie intégrante de la présente résolution.

Il est proposé par Madame Monique Monette-Laroche, conseillère, appuyée par Monsieur André Lavallée, conseiller et résolu à l'unanimité:

D'octroyer le contrat pour le déneigement (non sablé) du stationnement des ***de la bibliothèque et des loisirs*** à Excavation Kevin Barrett pour la somme de 1 589\$ taxes en sus, le tout conformément au devis et à la soumission déposée.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

c.c.: Directeur du Service des Travaux publics  
Technicienne à la comptabilité  
Excavation Kevin Barrett

**No 3758-09-11**  
Contrat –  
déneigement  
du stationnement

Attendu que des soumissions, par invitations écrites, ont été demandées pour le déneigement du stationnement de l'église sur chemin Sainte-Anne-des-Lacs;

de l'église sur  
chemin SADL

Séance ordinaire du 12 septembre 2011

Attendu que les soumissions reçues sont les suivantes :

	Non sablé	Sablé
Demers & Potel inc	3 000.00\$	3 300.00\$
Excavation Kevin Barrett	1 489.00\$	65\$/h

Tous les prix excluent les taxes.

En conséquent des attendus qui font partie intégrante de la présente résolution.

Il est proposé par Madame Monique Monette-Laroche, conseillère, appuyée par Madame Luce Lépine, conseillère et résolu à l'unanimité:

D'octroyer le contrat pour le déneigement (non sablé) du stationnement de ***l'église sur chemin Sainte-Anne-des-Lacs*** à Excavation Kevin Barrett pour la somme de 1 489\$ taxes en sus, le tout conformément au devis et à la soumission déposée.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

c.c.: Directeur du Service des Travaux publics  
Technicienne à la comptabilité  
Excavation Kevin Barrett

**No 3759-09-11**  
Contrat –  
déneigement  
des stationnements  
de l'église sur  
chemin Fournel

Attendu que des soumissions, par invitations écrites, ont été demandées pour le déneigement des stationnements de l'église sur chemin Fournel;

Attendu que les soumissions reçues sont les suivantes :

	Non sablé	Sablé
Demers & Potel inc	4 200.00\$	4 850.00\$
Excavation Kevin Barrett	1 489.00\$	65\$/h

Tous les prix excluent les taxes.

En conséquent des attendus qui font partie intégrante de la présente résolution.

Il est proposé par Madame Luce Lépine, conseillère, appuyée par Monsieur Jacques Geoffrion, conseiller et résolu à l'unanimité :

D'octroyer le contrat pour le déneigement (non sablé) des stationnements de ***l'église sur chemin Fournel*** à Excavation Kevin Barrett pour la somme de 1489\$ taxes en sus, le tout conformément au devis et à la soumission déposée.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

c.c.: Directeur du Service des Travaux publics  
Technicienne à la comptabilité  
Excavation Kevin Barrett

Séance ordinaire du 12 septembre 2011

**No 3760-09-11**  
Contrat –  
dénégement  
du stationnement  
du parc Parent

Attendu que des soumissions, par invitations écrites, ont été demandées pour le dénégement du stationnement du parc Parent;

Attendu que les soumissions reçues sont les suivantes :

Non sablé

Demers & Potel inc. 895\$ taxes en sus

En conséquent des attendus qui font partie intégrante de la présente résolution.

Il est proposé par Madame Luce Lépine, conseillère, appuyée par Madame Monique Monette-Laroche, conseillère et résolu à l'unanimité:

D'octroyer le contrat pour le dénégement (non sablé) du stationnement du **parc Parent** à Demers & Potel inc. pour la somme de 895\$ taxes en sus, le tout conformément au devis et à la soumission déposée.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

c.c.: Directeur du Service des Travaux publics  
Technicienne à la comptabilité  
Demers & Potel inc.

**No 3761-09-11**  
Contrat –  
sable pour  
chemins  
d'hiver  
2011-2012

Attendu que des soumissions publiques ont été demandées pour la fourniture de sable pour les chemins d'hiver 2011-2012;

Attendu que sept soumissions ont été reçues, soient :

<u>Soumissionnaires</u>	<u>Prix à la tonne métrique excluant les taxes</u>
Location Jean Miller Inc.	14,25\$
Excavation R. B. Gauthier Inc.	12,49\$
Lafarge Canada Inc.	13,17\$
Bauval Inc. – Division Sables L.G.	19,22\$
David Riddell Excavation/Transport	13,77\$
Recyclage Sainte-Adèle	12,65\$
Asphalte Jean-Louis Campeau Inc.	14,67\$

Il est proposé par Madame Monique Monette-Laroche, conseillère, appuyée par Monsieur Jacques Geoffrion, conseiller et résolu à l'unanimité:

D'octroyer le contrat pour la fourniture de sable pour les chemins d'hiver 2011-2012 à Excavation R.B. Gauthier inc. pour la somme de 12.49\$ / tonne métrique incluant sable, transport, relevage et ce, selon les termes du devis et conditionnel au résultat du test de granulomé-

Séance ordinaire du 12 septembre 2011

trie.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

c.c. : Technicienne à la comptabilité  
Directeur du Service des Travaux publics  
Excavation R.B. Gauthier inc.

**No 3762-09-11**  
Suspension de  
la politique de  
déneigement des  
chemins privés

Il est proposé par Monsieur Sylvain Charron, conseiller, appuyé par Monsieur Jacques Geoffrion, conseiller et résolu à l'unanimité:

De sursoir à l'application de la politique de déneigement des chemins privés 2011-2012 (résolution numéro 3671-06-11);

Pour l'hiver 2011-2012, les chemins privés déneigés pendant l'hiver 2010-2011 seront déneigés selon la politique de déneigement 2010-2011.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

c.c. : Directeur du Service des Travaux publics  
Technicienne à la comptabilité

Avis de motion –  
règlements  
décrétant  
l'entretien hivernal  
des chemins privés

Avis de motion est donné par Monsieur Jacques Geoffrion, conseiller, de la présentation à une prochaine séance des règlements décrétant l'entretien hivernal des chemins privés Paquin, des Pervenches, des Oiseaux, des Capelans, des Mulots, des Orignaux, des Pensées (partie); des Petits-Soleils, de la Plume-de-feu, de l'Omble, des Capelans et des Oies.

Une dispense de lecture est demandée et tous les conseillers déclarent avoir reçu une copie desdits règlements.

**No 3763-09-11**  
Appel d'offres –  
municipalisation  
du chemin des  
Cardinaux

Il est proposé par Monsieur Jacques Geoffrion, conseiller, appuyé par Madame Luce Lépine, conseillère et résolu à l'unanimité :

De demander un appel d'offres pour rendre conforme le chemin des Cardinaux et ce, afin de le municipaliser.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

c.c. : Directeur du Service des Travaux publics

Séance ordinaire du 12 septembre 2011

**No 3764-09-11**  
Municipalisation  
du chemin des  
Oeilletts

Attendu qu'il y a eu réunion le 1<sup>er</sup> septembre 2011 avec la majorité des citoyens du chemin des Oeilletts;

Attendu qu'il y a eu une solution acceptable pour toutes les parties.

Il est proposé par Monsieur Jacques Geoffrion, conseiller, appuyé par Madame Luce Lépine, conseillère et résolu à l'unanimité :

D'engager le processus de municipalisation du chemin des Oeilletts;

D'exécuter les travaux en régie interne pour un montant maximum de 122 000\$ et ce, pour rendre conforme le chemin des Oeilletts en vue de le municipaliser.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

c.c. : Technicienne à la comptabilité  
Directeur du Service des Travaux publics

**No 3765-09-11**  
Abolition d'une  
partie du chemin  
du Muguet

Attendu que le chemin du Muguet accessible par le chemin Fournel est séparé par une partie non carrossable;

Attendu que la partie du chemin du Muguet accessible par le chemin Sainte-Anne-des-Lacs ne dessert qu'un propriétaire dont l'adresse est le 9, chemin du Muguet;

Attendu que l'interruption de ce chemin peut rendre l'accès au 9, du Muguet difficile pour les services d'urgence et de sécurité;

Attendu la demande du propriétaire du 9, chemin du Muguet;

En conséquent des attendus qui font partie intégrante de la présente résolution.

Il est proposé par Madame Monique Monette-Laroche, conseillère, appuyée par Monsieur Jacques Geoffrion, conseiller et résolu à l'unanimité:

D'abolir l'adresse du 9, chemin du Muguet pour la remplacer par le 780, chemin Sainte-Anne-des-Lacs et par conséquent le chemin du Muguet ne serait représenté que par les adresses 10, 13 et 14, annulant ainsi l'attribution du chemin du Muguet sur le lot 1920190 du cadastre officiel du Québec.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

c.c. : Propriétaires du chemin du Muguet  
Technicienne à la comptabilité  
Directeurs des Services de l'Urbanisme et des Travaux publics

Séance ordinaire du 12 septembre 2011

**No 3766-09-11**  
Prolongement  
de contrat –  
consultante en  
développement  
culturel du  
conseil de la  
culture

Il est proposé par Madame Luce Lépine, conseillère, appuyée par Madame Monique Monette-Laroche, conseillère et résolu à l'unanimité:

De prolonger le contrat de Madame Carole Maillé afin d'animer la consultation publique sur la politique culturelle qui sera tenue à l'église le 30 septembre prochain à 19h30 et d'assister le comité des Affaires culturelles dans la rédaction du plan d'action et ce, au coût de 500\$.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

c.c. : Technicienne à la comptabilité  
Directrice du Service des Loisirs, de la Culture et de la Vie communautaire

**No 3767-09-11**  
Méchoui –  
Club Optimiste  
de Ste-Anne-des-  
Lacs

Il est proposé par Madame Luce Lépine, conseillère, appuyée par Monsieur Serge Grégoire, conseiller et résolu à l'unanimité :

D'autoriser le Club Optimiste de Ste-Anne-des-Lacs à organiser le 15 octobre 2011 un méchoui à l'église dans le cadre de son 30<sup>e</sup> anniversaire. Les frais de ménage au coût de 100\$ seront à la charge du Club.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

c.c. : Technicienne à la comptabilité  
Directrice du Service des Loisirs, de la Culture et de la Vie communautaire  
Club Optimiste de Ste-Anne-des-Lacs

**No 3768-09-11**  
Prolongation  
d'embauche  
de Chantal  
Leblanc au  
Service des  
Loisirs

Attendu que la subvention octroyée par Emploi Québec à Madame Chantale Leblanc se terminera le 4 novembre prochain.

Il est proposé par Madame Monique Monette-Laroche, conseillère, appuyée par Madame Luce Lépine, conseillère et résolu à l'unanimité :

De prolonger l'emploi de Madame Chantale Leblanc au Service des Loisirs jusqu'au 16 décembre prochain soit 6 semaines supplémentaires à 35 heures / semaine au taux horaire de 15.30\$.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

c.c. : Technicienne à la comptabilité  
Directrice du Service des Loisirs, de la Culture et de la Vie communautaire  
Madame Chantal Leblanc

Séance ordinaire du 12 septembre 2011

**No 3769-09-11**  
Formation  
Association  
québécoise  
d'urbanisme

Il est proposé par Monsieur André Lavallée, conseiller, appuyé par Monsieur Sylvain Charron, conseiller et résolu à l'unanimité:

D'autoriser Madame Sophie Beaulne à assister à la formation donnée par l'Association québécoise de l'urbanisme à Saint-Raymond, samedi le 29 octobre 2011. La municipalité assume les frais d'inscription au coût de 145.00 taxes en sus par personne et les frais inhérents à cette formation.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

c.c. : Technicienne à la comptabilité  
Directeur du Service de l'Urbanisme  
Sophie Beaulne

**No 3770-09-11**  
Accès  
communications

Attendu que les contrats de location avec Accès communications n'ont pas été renouvelés;

Attendu que la municipalité doit retourner les équipements loués;

Attendu que quelques équipements sont manquants;

En conséquent des attendus qui font partie intégrante de la présente résolution.

Il est proposé par Monsieur Jacques Geoffrion, conseiller, appuyé par Monsieur Serge Grégoire, conseiller et résolu à l'unanimité :

D'acquitter à Accès communications la facture numéro 198435-AC représentant des équipements manquants au montant de 3570\$ taxes en sus.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

c.c. : Technicienne à la comptabilité  
Directeur du Service de la Sécurité incendie

**No 3771-09-11**  
Nomination d'un  
officier-lieutenant

Attendu la recommandation du directeur du Service des incendies.

Il est proposé par Monsieur Serge Grégoire, conseiller, appuyé par Madame Monique Monette-Laroche, conseillère et résolu à l'unanimité:

D'embaucher Monsieur Alain Grégoire, à titre d'officier-lieutenant au Service des incendies, ce dernier est soumis à une période de probation de six (6) mois.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

c.c. : Technicienne à la comptabilité  
Directeur du Service des incendies et de la Sécurité civile  
Adjointe administrative

Séance ordinaire du 12 septembre 2011

**No 3772-09-11**  
Constat  
d'infraction –  
1, des Chênes-  
travaux dans  
bande riveraine

Attendu que des travaux ont été exécutés sans certificat d'autorisation à l'intérieur de la bande de protection riveraine de quinze (15) mètres sur la propriété sise au 1, chemin des Chênes.

Il est proposé par Monsieur Serge Grégoire, conseiller, appuyé par Monsieur Sylvain Charron, conseiller et résolu à l'unanimité:

D'autoriser le directeur du Service de l'Environnement à délivrer un constat d'infraction au propriétaire du 1, des Chênes pour avoir effectué des travaux dans la bande riveraine sans certificat d'autorisation, contrevenant ainsi au règlement d'urbanisme;

Que les procureurs Prévost Fortin D'Aoust soient mandatés pour représenter la municipalité advenant le cas où le dossier se rende à la cour municipale.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

c.c. : Directeur du Service de l'Environnement

**No 3773-09-11**  
Démission de  
Thomas Gallenne-  
CCE

Il est proposé par Monsieur Serge Grégoire, conseiller, appuyé par Madame Monique Monette-Laroche, conseillère et résolu à l'unanimité:

D'accepter la démission de Monsieur Thomas Gallenne au sein du CCE et de le remercier pour ses loyaux services.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

c.c. : Technicienne à la comptabilité  
Directeur du Service de l'Environnement  
Adjointe administrative

**No 3774-09-11**  
Formations  
COMBEQ

Attendu que la COMBEQ :

- Offre d'assister à une formation questions-réponses et discussions sur l'article 25.1 de la Loi sur les compétences municipales et sur la différence des régimes des droits acquis en matière municipale et en matière agricole;
- Offre un cours sur la gestion des lacs et des cours d'eau visant à sensibiliser et à outiller les directeurs et officiers municipaux pour évaluer les plans d'eau, pour identifier des facteurs qui contribuent à leur détérioration ou à leur amélioration et pour appliquer rigoureusement les règlements en vigueur afin de s'assurer du suivi de la qualité des lacs et des cours d'eau;



Séance ordinaire du 12 septembre 2011

- Présente en détail le règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r.22) ainsi que les modifications qui y ont été récemment apportées et apporte des précisions quant à l'interprétation et à l'application de la législation.

Il est proposé par Monsieur Serge Grégoire, conseiller, appuyé par Monsieur Jacques Geoffrion, conseiller et résolu à l'unanimité :

D'autoriser le directeur du Service de l'Environnement et son assistante à assister à la formation offerte par la COMBEQ sur la gestion des lacs et des cours d'eau qui se tiendra à Joliette, les 23 et 24 novembre 2011 au coût de 450\$ taxes en sus ainsi que tous frais inhérents.

D'autoriser le directeur du Service de l'Environnement à assister à une formation questions-réponses et discussion sur l'article 25.1 offerte par la COMBEQ qui se tiendra à Saint-Jérôme, le 30 novembre 2011 au coût de 240\$ taxes en sus ainsi que tous frais inhérents.

D'autoriser l'assistante du Service de l'Environnement à assister à la formation offerte par la COMBEQ quant au règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r.22) qui se tiendra à Saint-Jérôme, les 19 et 20 septembre 2011 au coût de 450\$ taxes en sus ainsi que tous frais inhérents.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

c.c. : Technicienne à la comptabilité  
Directeur du Service de l'Environnement

Dépôt du diagnostic et recommandations de protection et d'aménagement de l'Île Benoit de Terre et Habitats

Le rapport diagnostic et recommandations de protection et d'aménagement de l'Île Benoit de Terre et Habitats est déposé au Conseil.

Dépôt de Progestion MEC – déversement d'huile Lac Guindon

Le rapport de Progestion MEC quant au déversement d'huile au Lac Guindon est déposé au Conseil.

Varia

Séance ordinaire du 12 septembre 2011

Correspondance

La correspondance des mois d'août et septembre 2011 est déposée au Conseil.

Période de Questions

Le public pose ses questions au Conseil municipal.

Début : 21h10

Fin : 22h20

**No 3775-09-11**

Levée de la séance

Il est proposé par Madame Monique Monette-Laroche, conseillère, appuyée par Madame Luce Lépine, conseillère et résolu à l'unanimité de clore à 22h20 la présente séance.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

Claude Ducharme  
Maire

---

Jean-François René  
Directeur général et  
secrétaire-trésorier